

ACCOMPAGNEMENT CYBERSÉCURITÉ DES STRUCTURES DE SANTÉ (ACSS) EN BREF

CRÉATION DE LA CELLULE ACCOMPAGNEMENT CYBERSÉCURITÉ DES STRUCTURES DE SANTÉ

C'EST UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION, DE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS
DES INCIDENTS DE SÉCURITÉ ET DE VEILLE SECTORIELLE AU PROFIT DES ACTEURS DE SANTÉ.



- En application de l'article L. 1111-8-2 du code de la santé publique, les établissements de santé, les hôpitaux des armées, les centres de radiothérapie et les laboratoires de biologie médicale doivent déclarer leurs incidents de sécurité des systèmes d'information depuis le 1er octobre 2017.

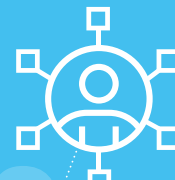
LES 3 MISSIONS D'ACSS



1
LE TRAITEMENT
DES SIGNALEMENTS
DES INCIDENTS SI



2
LA VEILLE SUR L'ACTUALITÉ
de la sécurité des SI et sur les menaces
propres au secteur de la santé



3
L'ANIMATION
DE LA COMMUNAUTÉ
cyberveille-sante.gov.fr

LES 6 CHIFFRES CLÉS



478

INCIDENTS
DÉCLARÉS
sur le portail
des signalements



65

DEMANDES
D'ACCOMPAGNEMENT



7

INCIDENTS
SIGNIFICATIFS
ont fait l'objet
d'un suivi particulier
de la part du FSSI



5

INCIDENTS ONT ÉTÉ
PRIS EN CHARGE
par l'Agence Nationale
de la Sécurité des
Système d'Information
(ANSSI)



17

INCIDENTS ONT ÉTÉ
COMMUNIQUÉS
à l'Agence Nationale
de la Sécurité
du Médicament
et des produits de santé (ANSM)

CORRUSS

6

INCIDENTS
AYANT EU
UN IMPACT
SANITAIRE

ZOOM SUR LE NOMBRE DE SIGNALEMENTS

Moyenne de
27
signalements par mois

LA RÉGION LA PLUS PARTICIPATIVE/ DYNAMIQUE

La région pour laquelle
le nombre de signalement
est le plus important
est l'Occitanie

63
signalements

16%

C'est le pourcentage
de signalements pour
lesquels est demandé
un accompagnement
de la cellule ACSS.
Les accompagnements
sont en général demandés
lors d'incidents ayant
un impact important
sur la structure.

TYPES D'ÉTABLISSEMENTS AYANT DÉCLARÉ

ÉTABLISSEMENT
DE SANTÉ



88%

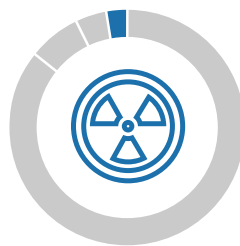
76% d'établissements publics
12% établissements privés
12% établissements privés PSHP

LABORATOIRE
DE BIOLOGIE MÉDICALE



4%

CENTRE
DE RADIOTHÉRAPIE



2%

AUTRES
PRINCIPALEMENT EHPAD



6%



46%

C'est le pourcentage
des incidents
où la structure a été contrainte
de mettre en place
un fonctionnement dégradé
du système
de prise en charge des patients

45%

C'est le pourcentage des incidents qui ont une origine
malveillante, avec comme principaux vecteurs
de déclenchement, les messages électroniques malveillants
et les logiciels malveillants / cryptovirus.



Message
électronique
malveillant



Logiciel
malveillant/
cryptovirus

Sur les

12%

des cas de
« Mise en danger
patient »
potentielle,
seuls

5 INCIDENTS
ONT ENTRAÎNÉ
UNE MISE
EN DANGER
PATIENT AVÉRÉE